

Loir et Cher

La Beauce ligérienne dit oui et non aux zones éoliennes

04/11/2011 05:21

Réunis hier soir à Mer, les élus de la communauté de communes de la Beauce ligérienne savaient qu'il leur faudrait examiner des dossiers concernant les éoliennes, sous le regard des membres de l'association Tempête en Beauce (lire NR d'hier).

Malgré la présence des opposants aux éoliennes, la réunion s'est déroulée dans le calme. Les élus ont débattu entre eux également dans le calme, évoquant notamment les avantages et inconvénients des différentes sources d'énergie, de l'éolienne au nucléaire.

Au projet de création de zones de développement de l'éolien (ZDE), les élus ont apporté une réponse contrastée. Face à l'opposition déjà manifestée par les conseils municipaux de Maves et Mulsans, le projet d'une ZDE au lieu-dit des Véneaux est abandonné.

Par contre, l'étude d'un projet de ZDE au lieu-dit les Monts-Bouillons (La Chapelle-Saint-Martin et Villexanton) va être poursuivie : les conseillers communautaires, par vote à bulletin secret, l'ont décidé par 14 voix pour, 11 voix contre et un vote blanc.

Quant à la demande de permis de construire pour un parc de onze éoliennes sur les communes de La Chapelle et Villexanton, elle n'a pas été évoquée hier soir : l'étude n'en sera achevée que dans deux mois.